



Installation d'une pompe à chaleur

Par **francescon**, le **25/10/2009** à **17:17**

Bonjour,
j'ai acheté une pompe à chaleur en juillet dernier. j'ai essayé de contacter la société ECOP bioclimatique 16 rue Taylor 75010 paris ou 6rue Rogé Salengro Fontenay sous Bois 0143968416 Monsieur OSSANT. Je n'arrive pas à le joindre afin que la société me fasse fonctionner la pompe. Quand j'allume la pompe un voyant se met au rouge, la pompe chauffe trop; je n'arrive pas à la régler. Quels recours, et en attendant je n'ai pas de chauffage, seulement une maison froide. ces derniers devaient me donner à titre gracieux un sèche serviette je l'attends encore. j'ai contacté EDF, ils doivent me contacter afin de me m'informer si la société est toujours en activité

Par **jeetendra**, le **25/10/2009** à **18:00**

Bonsoir, [fluo]l'installation d'une pompe à chaleur nécessite le savoir-faire spécifique d'un professionnel. En effet ces pompes doivent être surveillées et entretenues chaque année par un spécialiste, pour conserver leurs performances et durer longtemps.[/fluo]

En fin de vie, elles doivent être démontées par un professionnel qui s'assure du recyclage du fluide frigorigène, un produit très polluant. En espérant que vous avez signé avec cette société un [fluo]contrat de maintenance de la pompe[/fluo], qui est obligatoire, il n'y a pas de raison pour qu'ils n'interviennent pas conformément au contrat, relancez les lundi, courage à vous, bonne soirée.